

Rapport de gestion

Le rapport de gestion daté du 12 mars 2008 passe en revue les développements significatifs et les résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, par rapport à l'exercice qui prenait fin le 31 décembre 2006. Le rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés vérifiés pour les exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006 et les notes afférentes. Les états financiers consolidés vérifiés et le rapport de gestion ont été examinés par le comité de vérification de la Société et, à sa recommandation, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Le rapport de gestion contient des déclarations de nature prospective. De telles déclarations comportent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, susceptibles d'influencer les résultats de la Société de façon à ce qu'ils soient quelque peu différents des résultats que lesdites déclarations pourraient laisser supposer. Ces risques et ces incertitudes comprennent, sans s'y limiter, la conjoncture économique et la situation des marchés, les prix de vente des produits, le coût des matières premières et les frais d'exploitation, les fluctuations du taux de change des devises étrangères et tout autre facteur auquel on réfère dans le présent document et dans les autres documents d'information déposés par la Société.

Les états financiers de la Société consolidés vérifiés sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada, et présentés en dollars canadiens. À moins d'indication contraire, tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens.

Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires, notamment la notice annuelle, les rapports trimestriels et annuels de la Société, en visitant le site Web de SEDAR au www.sedar.com. Les communiqués de presse et d'autres renseignements sont également disponibles à la rubrique sur l'information financière du site Web de la Société, au www.stella-jones.com.

Nos activités

Stella-Jones est l'un des chefs de file nord-américains dans le secteur de la fabrication et de la mise en marché de produits de bois traité sous pression destinés aux industries, et offre également des produits de bois d'oeuvre traité et des services personnalisés aux détaillants et aux grossistes en vue d'applications résidentielles extérieures.

La Société se spécialise dans quatre grandes catégories de produits : les poteaux de bois traité destinés aux sociétés de services publics et aux entreprises de télécommunications, les traverses de chemin de fer employées par les sociétés de transport ferroviaire, les produits de bois d'oeuvre traité écoulés sur le marché résidentiel ainsi que les produits de bois industriels voués à des applications maritimes et du secteur de la construction.

En date du 12 mars 2008, la Société possède et exploite dix usines de traitement du bois, deux centres de distribution, deux installations d'écorçage de poteaux et détient une participation de 50 % dans une troisième installation d'écorçage de poteaux. Ces quinze installations sont situées dans les provinces canadiennes de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve, ainsi que dans les États de Washington, de l'Idaho et du Wisconsin, aux États-Unis. Les effectifs de la Société s'élèvent actuellement à environ 450 personnes.

Notre mission

Stella-Jones a pour objectif de s'élever au rang de chef de file du secteur de la conservation du bois et d'être un modèle de société responsable et respectueuse de l'environnement.

C'est en accordant la priorité à la satisfaction de la clientèle, à une gamme de produits de base et à des marchés clés, tout en misant sur sa capacité d'innover et d'optimiser ses ressources, que Stella-Jones compte réaliser cette ambition.

La Société s'est engagée à fournir à ses employés un milieu de travail stimulant, sécuritaire et respectueux de l'individu et à récompenser également la recherche de solutions, l'esprit d'initiative et la poursuite d'un rendement toujours meilleur.

Principales réalisations de 2007

Les résultats financiers de Stella-Jones pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 ont marqué la septième année consécutive de croissance ininterrompue. Les revenus ont progressé de 20,5 %, en partie grâce aux acquisitions complétées en 2007 et 2006, tandis que la marge bénéficiaire brute s'est accrue encore davantage, tant sur une base monétaire qu'en pourcentage des ventes, reflétant l'amélioration soutenue des activités d'exploitation. Par conséquent, le bénéfice net a augmenté de 23,3 % pour atteindre 25,7 millions de dollars. Les deux principales catégories de produits de la Société, les poteaux destinés aux sociétés de services publics et les traverses de chemin de fer, ont connu une forte croissance des ventes, grâce aux acquisitions et à une demande robuste.

Le 28 février 2007, la Société, par l'entremise de sa filiale américaine en propriété exclusive, Stella-Jones Corporation, a fait l'acquisition des activités de fabrication de poteaux de bois destinés aux sociétés de services publics de J.H. Baxter & Co. (« Baxter »). Les actifs acquis comprennent une usine de production située à Arlington, dans l'état de Washington, une installation d'écorçage de poteaux située à Juliaetta, en Idaho, de même que les stocks et les comptes débiteurs reliés aux activités de poteaux de bois de Baxter. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, par conséquent, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actif acquis et de passif pris en charge en fonction de leur juste valeur estimée par la direction à la date d'acquisition. Voir la rubrique intitulée « Acquisition d'entreprise » ci-après.

La solide performance de Stella-Jones a une fois de plus permis de générer de vigoureux flux de trésorerie en 2007. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation (avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement) ont atteint 32,9 millions de dollars, comparativement à 26,8 millions de dollars en 2006. Cette croissance a été réalisée tout en maintenant un bilan solide, avec un ratio d'endettement à long terme de 0,37:1 et un ratio moyen d'endettement sur le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations de 1,64:1.

Pour l'avenir, la direction demeure optimiste quant aux conditions du marché et croit que la Société est bien positionnée pour profiter d'une dynamique positive en 2008 stimulée par l'acquisition envisagée de la société The Burke-Parsons-Bowlby Corporation (« BPB »), dont la clôture est prévue pour le 1^{er} avril 2008. Stella-Jones entend également poursuivre sa croissance interne en misant sur ses marchés clés et en accaparant une part plus importante du volume de sa clientèle actuelle dans les marchés des traverses de chemin de fer et des poteaux destinés aux sociétés de services publics d'un bout à l'autre de l'Amérique du Nord.

Indicateurs clés de rendement

Pour les exercices terminés le 31 décembre	2007	2006	2005
(en milliers de dollars, sauf les données par action et les ratios)	\$	\$	\$
Ventes	269 714	223 853	157 129
Marge bénéficiaire brute	66 288	50 363	32 028
Bénéfice net	25 700	20 846	11 505
Bénéfice net par action ordinaire	2,09	1,81	1,10
Bénéfice net par action ordinaire, dilué	2,03	1,76	1,08
Actif total	244 856	213 675	137 891
Total de la dette à long terme*	47 444	31 893	26 466
Ratio d'endettement à long terme*	0,37:1	0,30:1	0,41:1
Dividende par action	0,24	0,14	0,10

*Y compris la portion à court terme

Change

Le tableau qui suit présente les taux de change à la clôture de l'exercice et les taux de change moyens pour les périodes terminées les 31 décembre 2007 et 2006 :

Taux de change Canada/États-Unis		2007	2006
Taux de conversion des éléments d'actif et			
de passif à la clôture de l'exercice	\$ CA/\$ US	0,9913	1,1654
Taux de conversion moyens des ventes et des charges	\$ CA/\$ US	1,0812	1,1302

Résultats d'exploitation

Ventes

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, les ventes ont atteint 269,7 millions de dollars, une hausse de 45,9 millions de dollars, ou 20,5 %, par rapport aux ventes de 223,9 millions de dollars réalisées lors de l'exercice précédent. L'acquisition de Baxter et la contribution pendant une année complète des actifs de Bell Pole Company (« Bell Pole »), acquis le 1^{er} juillet 2006, sont responsables de la presque totalité de ce gain. La croissance interne a été affectée par les répercussions d'une grève d'une durée de trois mois des employés du secteur forestier dans le sud de la Colombie-Britannique qui a forcé la suspension des activités de l'usine de traitement de la Société située à New Westminster de même qu'à la coentreprise d'écorçage de poteaux de Maple Ridge. L'appréciation du dollar canadien, la monnaie de présentation des états financiers de Stella-Jones, a eu pour effet de réduire de près de 5,0 millions de dollars la valeur des ventes libellées en dollars américains. Toutes les catégories de produits de la Société, à l'exception du bois à usage industriel, ont affiché des gains et ses deux principales catégories – les poteaux destinés aux sociétés de services publics et les traverses de chemin de fer – sont responsables de la majeure partie de la hausse.

Ventes par groupe de produits

Poteaux destinés aux sociétés de services publics

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont atteint 129,8 millions de dollars en 2007, une hausse de 34,2 millions de dollars, ou 35,7 %, par rapport aux ventes de 95,6 millions de dollars réalisées en 2006. Cette augmentation est en grande partie attribuable à la contribution de l'usine d'Arlington, dans l'état de Washington, acquise de Baxter en février 2007, dont l'apport aux ventes, sur une période de dix mois, s'est élevé à 24,5 millions de dollars, de même qu'à la contribution, pendant une année complète, des installations de Bell Pole situées à Carseland, en Alberta. La croissance interne a été affectée par le conflit de travail en Colombie-Britannique et l'incidence des fluctuations défavorables des devises sur les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics réalisées aux États-Unis. Ces facteurs ont contrebalancé la demande robuste pour les poteaux destinés aux lignes de transmission. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont représenté 48,1 % des ventes totales de la Société en 2007.

Traverses de chemin de fer

Les ventes de traverses de chemin de fer ont totalisé 94,4 millions de dollars pour l'exercice, un gain de 3,6 % par rapport aux ventes de 91,1 millions de dollars réalisées en 2006. Ces résultats reflètent la robuste performance du secteur du transport ferroviaire, qui continue d'afficher des volumes de transport qui avoisinent des niveaux records, et qui investit des ressources considérables dans la modernisation des infrastructures existantes. La demande pour les traverses de chemin de fer a été forte au cours des dernières années, favorisée par les exigences d'entretien, l'installation de doublement de voies et la construction de nouveaux parements. Les ventes de traverses de chemin de fer ont représenté 35,0 % des ventes totales de la Société pour l'exercice 2007.

Stella-Jones bénéficie de plusieurs atouts qui devraient contribuer à renforcer encore davantage le positionnement stratégique et l'avantage concurrentiel de la Société sur le marché des traverses de chemin de fer. Notons, entre autres, la capacité de la Société à servir ses clients à partir de plusieurs usines, une situation financière solide qui lui permet de constituer des stocks de bois vert et de les faire sécher à l'air en prévision de contrats à long terme, et une source d'approvisionnement en bois stable et de longue date. Stella-Jones exploite également des installations de production dédiées qui permettent d'accroître la productivité et l'efficacité, ce qui contribue à maintenir une structure de coûts de fabrication concurrentielle. Ces attributs permettent à la Société de poursuivre sa croissance, non seulement auprès des exploitants de lignes de chemin de fer de catégorie A (principales), mais également auprès des clients qui exploitent des lignes ferroviaires sur courtes distances et des opérateurs de lignes dédiées à l'industrie minière.

En réponse à la demande soutenue de traverses de chemin de fer, la Société a agrandi ses installations de Bangor au Wisconsin au cours de l'exercice par l'ajout d'un cylindre de traitement qui a coûté 2,6 millions de dollars. Ce cylindre, qui est entré en production en mai 2007, a permis d'accroître la capacité de l'usine de plus de 50 pour cent.

Bois à usage résidentiel

Les ventes dans la catégorie du bois à usage résidentiel ont totalisé 29,6 millions de dollars en 2007, en hausse de 74,2 % par rapport aux ventes de 17,0 millions de dollars réalisées en 2006. La hausse est attribuable à la contribution, pendant une année complète, des activités d'exploitation de l'usine de Carseland, en Alberta, et reflète également le dynamisme du marché de la rénovation au Canada. Il est à noter que si les autres installations de traitement de la Société offrent le service de traitement du bois de ses clients, l'usine de Carseland, en Alberta, achète le bois d'œuvre qu'elle traite. Par conséquent, les ventes plus élevées ne sont pas directement comparables à celles des autres usines de la Société sur la base du volume. Le bois à usage résidentiel a représenté 11,0 % des ventes totales de Stella-Jones en 2007.

Bois à usage industriel

Les ventes de bois à usage industriel ont fléchi de 20,8 % en 2007, pour s'établir à 15,9 millions de dollars, comparativement aux ventes de 20,1 millions de dollars enregistrées en 2006. La solide demande pour les produits de la Société dans l'est du Canada n'a pas suffi à compenser pour le recul des résultats sur la côte ouest découlant de la grève en Colombie-Britannique. La catégorie a représenté 5,9 % de l'ensemble des ventes en 2007.

Ventes par destination

En 2007, les ventes réalisées au Canada ont augmenté de 6,6 % par rapport aux niveaux de 2006, et ont atteint 163,1 millions de dollars, ou 60,5 % des ventes globales de la Société, tandis que les ventes réalisées aux États-Unis se sont élevées à 106,6 millions de dollars, ou 39,5 % des ventes, soit une hausse de 50,4 % par rapport à 2006. Les ventes de produits exportés vers les États-Unis à partir d'installations canadiennes ont totalisé 32,7 millions de dollars en 2007, soit un niveau similaire à celui enregistré en 2006.

La forte hausse des ventes sur le marché américain provient de la contribution de l'usine d'Arlington, dans l'état de Washington, acquise en février 2007 et d'une progression des ventes de l'usine de Bangor, au Wisconsin, à la suite de l'accroissement de sa capacité.

La direction croit que le marché américain recèle d'autres occasions de croissance, puisque le secteur du traitement du bois demeure très fragmenté. L'acquisition envisagée de BPB renforcerait encore davantage la position de la Société sur le marché américain des traverses de chemin de fer et en ferait le deuxième joueur en importance avec une part de marché estimée de 25 % (voir la rubrique intitulée « Événement postérieur à la date du bilan » ci-dessous). À l'interne, l'accès aux sapins de Douglas ainsi qu'aux cèdres – des essences prisées pour nombre de services publics – dont jouit la Société par le biais de ses activités d'exploitation sur la côte ouest, confère un avantage concurrentiel lors des soumissions sur les projets de lignes de transmission.

Marge bénéficiaire brute

La marge bénéficiaire brute a atteint 66,3 millions de dollars, ou 24,6 % des ventes en 2007, en hausse par rapport à 50,4 millions de dollars, ou 22,5 % des ventes, en 2006. L'amélioration de la marge bénéficiaire brute est en grande partie attribuable à l'augmentation du volume résultant de l'intégration et de l'optimisation de la capacité accrue de production de la Société. La compression des coûts indirects, la spécialisation des usines et les économies d'échelle découlant de la hausse du volume global dans les marchés de base de la Société ont également contribué à l'accroissement de la productivité.

Dépenses

Les frais de vente et d'administration se sont élevés à 15,9 millions de dollars en 2007, en hausse de 3,4 millions de dollars, ou 27,0 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse découle d'activités supplémentaires liées aux acquisitions et de l'augmentation des versements effectués en vertu du régime de participation aux bénéfices de la Société. Il faut souligner que lors de l'exercice précédent, les frais de vente et d'administration comprenaient un gain non récurrent d'environ 550 000 \$ provenant de la concession de certains droits de coupe en rapport avec les activités d'exploitation forestières de la Société en Colombie-Britannique. Par conséquent, les frais de vente et d'administration ont représenté 5,9 % des ventes en 2007, soit une légère hausse par rapport à 5,6 % lors de l'exercice précédent.

La Société a enregistré une perte de change de 1,5 million de dollars pour l'exercice, alors qu'elle avait comptabilisé un gain de change de 200 000 \$ l'an dernier. Le risque de la Société face aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations du taux de change découle des opérations de vente et d'achat en dollars US effectuées par ses installations canadiennes. Stella-Jones Corporation, la filiale américaine en propriété exclusive de la Société, est un établissement étranger autonome et les gains et pertes de change non matérialisés sur conversion des états financiers sont enregistrés au cumul des autres éléments du résultat étendu. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées à partir d'établissements canadiens. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de devises américaines et en l'achat de biens et services en dollars américains. La Société a également recours à des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et services qui ne sont pas naturellement protégés. Au 31 décembre 2007, la Société détenait des contrats de change pour la vente éventuelle de dollars américains totalisant 5,8 millions de dollars, à des taux moyens de 1,1563 \$ CA/1,00 \$ US et venant à échéance jusqu'en décembre 2009. Au 31 décembre 2007, le gain de change net non matérialisé associé à ces contrats totalisait environ 915 294 \$.

L'amortissement des immobilisations a totalisé 4,9 millions de dollars en 2007, soit une augmentation de près de 1,6 million de dollars par rapport à 2006. Cette hausse est principalement attribuable à l'acquisition de Baxter au début de 2007, de même qu'à l'ajout d'un cylindre de traitement à l'usine de Bangor, au Wisconsin, en mai 2007. L'amortissement des immobilisations de Bell Pole sur un exercice complet en 2007, par rapport à une période de seulement six mois en 2006, explique également la charge plus élevée.

Pour 2007, les frais financiers se sont élevés à 5,5 millions de dollars, en hausse de 1,9 million de dollars par rapport aux frais financiers de 3,6 millions de dollars encourus en 2006. Cette hausse des frais financiers est attribuable à l'accroissement des emprunts à court et à long terme découlant de l'acquisition de Baxter en février 2007 et de l'acquisition de Bell Pole en juillet 2006, à l'augmentation des besoins en fonds de roulement de la Société, de même qu'à la hausse des taux d'intérêt moyens en 2007.

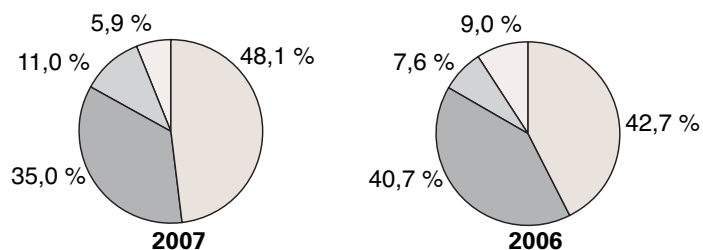
La charge d'impôts de Stella-Jones a augmenté d'un peu plus de 2,5 millions de dollars en 2007 pour atteindre 12,9 millions de dollars, comparativement à 10,3 millions de dollars en 2006. La hausse traduit un accroissement de 23,6 % du bénéfice avant impôts sur les bénéfices. Le taux d'imposition effectif en 2007 a été de 33,3 %, pratiquement le même que lors de l'exercice précédent, soit 33,2 %. L'impôt non relié au revenu représente une petite portion du fardeau fiscal total de la Société.

Bénéfice net

La Société a réalisé un bénéfice net de 25,7 millions de dollars pour l'exercice, ou 2,03 \$ par action, sur une base pleinement diluée, comparativement à un bénéfice net de 20,8 millions de dollars, ou 1,76 \$ par action, sur une base pleinement diluée, en 2006. Il s'agit d'une hausse sur douze mois de 4,9 millions de dollars, ou 23,3 %.

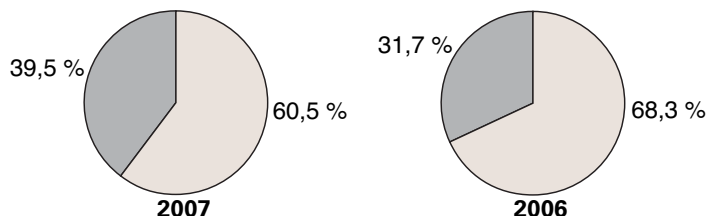
Répartition des ventes par produit (% des revenus)

- Poteaux de bois
- Traverses de chemin de fer
- Bois à usage résidentiel
- Bois à usage industriel



Répartition des ventes par secteur géographique (% des revenus)

- Canada
- États-Unis



Acquisition d'entreprise

Le 28 février 2007, la filiale américaine en propriété exclusive de la Société, Stella-Jones Corporation, a complété l'acquisition des actifs de Baxter, une entreprise de fabrication de poteaux de bois destinés aux sociétés de services publics. Les actifs acquis comprennent l'usine de fabrication située à Arlington, dans l'état de Washington, une installation d'écorage de billots située à Juliaetta, en Idaho, de même que la totalité des stocks et des comptes débiteurs reliés aux activités de poteaux de bois.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, par conséquent, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actif acquis et de passif pris en charge en fonction de leur juste valeur estimée par la direction à la date d'acquisition. Des informations détaillées concernant les éléments d'actif acquis et de passif pris en charge se retrouvent à la Note 5 des états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007. Les résultats d'exploitation des actifs acquis ont été inclus aux états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition.

Le financement de la transaction a été assuré par un billet subordonné payable au vendeur de 8,0 millions de dollars US (constaté à la juste valeur de 7,0 millions de dollars US) et par un crédit de financement supplémentaire en vertu des facilités bancaires courantes et de nouvelles facilités bancaires. Les nouvelles facilités bancaires consistent en une augmentation de 5,0 millions de dollars US du crédit d'exploitation de Stella-Jones Corporation ainsi qu'un nouveau prêt à terme sur 5 ans de 4,0 millions de dollars US, tous les deux ayant été conclus avec son banquier américain actuel.

Événement postérieur à la date du bilan

Le 7 janvier 2008, la Société a annoncé la signature d'une lettre d'intention en vue d'acquiescer The Burke-Parsons-Bowlby Corporation (« BPB »). L'acquisition devrait prendre la forme d'une fusion entre une filiale en propriété exclusive de la Société aux États-Unis, et BPB. La lettre d'intention fait mention d'un prix d'achat de 33,0 millions de dollars US pour les actions de BPB, devant être acquitté au moyen de la conversion de chacune des actions ordinaires en circulation de BPB en un droit de recevoir environ 47,78 \$ US l'action au comptant, sous réserve de rajustements dans certaines circonstances.

L'acquisition est assujettie aux conditions habituelles, notamment la conclusion d'une entente ferme de fusion, l'approbation des actionnaires de BPB et la conclusion satisfaisante de la vérification diligente. L'entente ferme de fusion a été conclue entre la Société et BPB le 11 mars 2008. La transaction proposée, si finalisée, devrait se conclure le 1^{er} avril 2008. Stella-Jones retient un droit de reporter deux fois, par tranches de 30 jours, la date de clôture de la transaction. Il est de plus prévu que le financement de l'opération sera garanti par des facilités de crédit actuelles et supplémentaires.

BPB, qui a commencé ses activités en 1955, est un producteur de produits de bois traité destinés principalement à l'industrie ferroviaire. BPB possède et exploite cinq usines de traitement situées à DuBois en Pennsylvanie, Goshen en Virginie, Spencer en Virginie-Occidentale ainsi qu'à Stanton et Fulton, au Kentucky. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, les ventes de BPB se sont élevées à 85,0 millions de dollars US. Les actions de BPB sont inscrites à la cote du NASDAQ OTC Bulletin Board.

Résultats trimestriels

Conformément à l'historique de la Société, le chiffre d'affaires a suivi une tendance saisonnière. Les livraisons de poteaux, de traverses et de bois à usage industriel sont à leur sommet aux deuxième et troisième trimestres pour permettre aux utilisateurs ultimes du secteur industriel de s'approvisionner en vue des projets estivaux d'entretien. Les ventes de bois d'oeuvre à usage résidentiel suivent une tendance semblable. À l'automne et en hiver, on remarque une diminution de l'activité, par conséquent le premier et le quatrième trimestre connaissent généralement un niveau de ventes moins élevé.

La Société a enregistré une progression de ses ventes et une hausse de son bénéfice net à chacun de ses trois premiers trimestres de l'exercice 2007, par rapport aux périodes respectives de 2006. Toutefois, dans l'ensemble, la croissance des ventes et du bénéfice au quatrième trimestre a subi l'impact négatif de la vigueur du dollar canadien, la monnaie de présentation de Stella-Jones, par rapport au dollar américain, puisque cette situation a eu pour effet de réduire le taux de conversion utilisé pour la partie des revenus de la Société générés en dollars américains.

Le tableau ci-après présente certaines informations financières choisies des huit derniers trimestres de la Société, y compris le dernier exercice complet :

2007

Pour les trimestres terminés le	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	61 949	84 510	74 815	48 440	269 714
Bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations ¹	12 301	14 725	13 254	8 720	49 000
Bénéfice d'exploitation ¹	11 235	13 424	11 864	7 537	44 060
Bénéfice net	6 097	8 078	7 085	4 440	25 700
Bénéfice net par action ordinaire	0,50	0,66	0,57	0,36	2,09
Bénéfice net par action ordinaire, dilué	0,48	0,64	0,56	0,35	2,03

2006

Pour les trimestres terminés le	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	44 872	61 396	68 073	49 512	223 853
Bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations ¹	6 915	9 824	12 203	9 224	38 166
Bénéfice d'exploitation ¹	6 132	9 021	11 331	8 319	34 803
Bénéfice net	3 518	5 415	6 789	5 124	20 846
Bénéfice net par action ordinaire	0,32	0,50	0,57	0,42	1,81
Bénéfice net par action ordinaire, dilué	0,32	0,48	0,55	0,41	1,76

1 Le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et le bénéfice d'exploitation ne sont pas des mesures financières reconnues par les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, et il est peu probable qu'elles puissent être comparables à des mesures similaires publiées par d'autres émetteurs. La direction considère toutefois qu'elles constituent des informations utiles aux fins de comparaison avec d'autres entreprises de son secteur d'activité, puisqu'elles présentent des résultats financiers en rapport avec les façons de faire de l'industrie et qui ne sont pas influencés par des charges hors caisse ou les structures de capitaux. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et le bénéfice d'exploitation peuvent facilement être conciliés avec le bénéfice net inclus aux états financiers selon les PCGR du Canada, puisqu'il n'y a pas d'ajustement en raison d'éléments inhabituels ou non récurrents.

Résultats du quatrième trimestre

Les ventes au quatrième trimestre de 2007 se sont élevées à 48,4 millions de dollars, en baisse de 2,2 % par rapport aux ventes de 49,5 millions de dollars enregistrées lors de la même période en 2006. Ce recul est en grande partie attribuable à l'incidence négative de 3,2 millions de dollars qu'a eu l'appréciation de la devise canadienne sur les ventes libellées en dollars américains ainsi qu'aux trois dernières semaines du conflit de travail dans le sud de la Colombie-Britannique.

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont atteint 30,5 millions de dollars au quatrième trimestre, ce qui représente une hausse des ventes de 7,8 % par rapport à l'exercice précédent, alors que la contribution aux ventes de 5,4 millions de dollars des actifs de Baxter a été contrebalancée par l'impact de la vigueur de la devise canadienne et de la grève en Colombie-Britannique. Les ventes de traverses de chemin de fer se sont élevées à 11,3 millions de dollars, soit un recul de 19,5 % par rapport à l'exercice précédent, en raison de fluctuations défavorables des devises et d'une pénurie temporaire de wagons disponibles à la fin de l'exercice. Les ventes de bois à usage industriel ont fléchi de 9,9 % pour s'établir à 3,7 millions de dollars, tandis que les ventes de bois à usage résidentiel sont demeurées à peu près inchangées à 2,9 millions de dollars.

Au cours du dernier trimestre de 2007, le bénéfice brut s'est de nouveau accru pour atteindre 12,2 millions de dollars, ou 25,2 % des ventes, en hausse par rapport à 11,4 millions de dollars, ou 23,0 % des ventes, lors de la période correspondante en 2006. Cette hausse de 7,5 % découle principalement de la compression des coûts indirects, de la spécialisation des usines ainsi que d'économies d'échelle engendrées par la hausse du volume d'affaires.

En raison d'une augmentation de 800 000 \$ des frais de vente et d'administration, découlant principalement d'une hausse des dépenses de rémunération à base d'actions, et d'une perte de change de 500 000 \$ supérieure à celle de l'exercice précédent, le bénéfice net de la période a totalisé 4,4 millions de dollars, ou 0,35 \$ par action, sur une base pleinement diluée, comparativement à 5,1 millions de dollars, ou 0,41 \$ par action, sur une base pleinement diluée, au quatrième trimestre de 2006.

Liquidités et ressources en capital

Le fonds de roulement de la Société au 31 décembre 2007 s'établissait à 106,5 millions de dollars, un gain de 26,5 millions de dollars sur le solde de fonds de roulement de 80,0 millions de dollars à pareille date l'an dernier. La hausse de l'actif à court terme de 20,6 millions de dollars provient principalement des 13,8 millions de dollars en actifs à court terme acquis dans le cadre de l'acquisition de Baxter. La valeur des comptes débiteurs à la fin de l'exercice 2007 était de 5,7 millions de dollars inférieure à celle de la fin de l'exercice précédent, en raison de l'incidence de la dépréciation du dollar américain sur la conversion des comptes débiteurs en dollars américains et d'une baisse des ventes vers la fin de l'exercice. Par ailleurs, l'augmentation de 25,4 millions de dollars des stocks par rapport à l'exercice précédent s'explique par les stocks acquis de Baxter, des achats opportuns de matières premières à des conditions avantageuses, de même que par les besoins anticipés en prévision de l'accroissement du volume des ventes.

En raison des longues périodes de temps nécessaires pour sécher le bois à l'air, qui peuvent parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue, les stocks constituent un élément important du fonds de roulement. Toutefois, les solides relations d'affaires qu'entretient la Société avec certains clients et les contrats à long terme qui en découlent, lui permettent de mieux déterminer les besoins en stocks. La Société estime que les flux de trésorerie qu'elle génère de ses activités d'exploitation et ses marges de crédit d'exploitation disponibles sont suffisants pour lui permettre de faire face à ses besoins en fonds de roulement dans l'avenir prévisible.

Les immobilisations s'élevaient à 70,3 millions de dollars au 31 décembre 2007, comparativement à 59,9 millions de dollars au 31 décembre 2006. Cette hausse de 10,3 millions de dollars est principalement attribuable à l'acquisition de Baxter au premier trimestre et, dans une moindre mesure, aux dépenses en immobilisations qui ont été légèrement supérieures aux niveaux d'amortissement en 2007, ce qui reflète l'ajout du nouveau cylindre de traitement à l'usine de Bangor, au Wisconsin.

L'endettement bancaire à la clôture de l'exercice s'élevait à 39,0 millions de dollars, soit une diminution de 3,3 millions de dollars par rapport à l'endettement bancaire de 42,3 millions de dollars à la fin de l'exercice précédent. Cette baisse reflète essentiellement les robustes flux de trésorerie générés par la Société et la diminution de ses besoins en fonds de roulement dans la dernière portion de l'exercice. Les facilités bancaires comprennent un prêt à l'exploitation à vue de 50,0 millions de dollars auprès de banques canadiennes (inchangé par rapport à l'exercice précédent), de même qu'une marge de crédit d'exploitation de 20,0 millions de dollars US auprès des banquiers américains de Stella-Jones Corporation (en hausse comparativement à 12,0 millions de dollars US l'an dernier). La disponibilité totale en vertu des marges de crédit d'exploitation canadienne et américaine était de 22,7 millions de dollars et de 4,4 millions de dollars US, respectivement, au 31 décembre 2007.

La Société estime que ces crédits d'exploitation, combinés aux fonds qu'elle générera de ses activités d'exploitation au cours des prochains trimestres, seront suffisants pour faire face à ses besoins de trésorerie dans l'avenir prévisible. Toutefois, de futures acquisitions d'entreprises pourraient nécessiter de nouvelles sources de financement.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, la dette à long terme de la Société s'est chiffrée à 43,0 millions de dollars, soit une hausse de 14,9 millions de dollars attribuable principalement aux facilités de crédit engagées pour financer l'acquisition de Baxter.

L'avoir des actionnaires était de 127,8 millions de dollars au 31 décembre 2007, soit 21,9 millions de dollars de plus qu'au 31 décembre 2006. Le solide bénéfice net généré par la Société est en grande partie à l'origine de ce gain, qui a été contrebalancé par le versement d'un dividende plus élevé que l'an dernier.

Le tableau qui suit présente un résumé des éléments des flux de trésorerie pour les périodes indiquées :

Résumé des flux de trésorerie (milliers de dollars)	Exercice financier terminé le	
	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Activités d'exploitation	16 979 \$	10 562 \$
Activités de financement	6 020 \$	39 792 \$
Activités d'investissement	(22 999) \$	(50 354) \$

Les activités, acquisitions et dépenses en immobilisations de la Société sont principalement financées par les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, des marges de crédit d'exploitation, de la dette à long terme, ainsi que par l'émission d'actions ordinaires.

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation, avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, se sont élevés à 32,9 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, comparativement à 26,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. Après avoir tenu compte de la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, les activités d'exploitation ont généré des liquidités totales de 17,0 millions de dollars pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2007, alors qu'elles avaient généré des liquidités de 10,6 millions de dollars un an plus tôt.

Les activités nettes de financement de la Société ont généré des liquidités de 6,0 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007. Ces activités sont constituées de hausses d'emprunts bancaires à long terme et d'autres emprunts, de même que de l'émission d'actions aux termes des régimes d'achat d'actions des employés, desquels on soustrait le remboursement de la dette à long terme et le versement de dividendes annuels.

Les activités d'investissement qui ont nécessité des liquidités de 23,0 millions de dollars ont servi principalement à l'acquisition de Baxter (17,1 millions de dollars – voir la rubrique intitulée « Acquisition d'entreprise » ci-haut) et à l'achat d'immobilisations (6,5 millions de dollars). Les achats d'immobilisations ont servi essentiellement à l'ajout d'un cylindre de traitement à l'usine de Bangor, dans le Wisconsin, à un coût de 2,6 millions de dollars, ainsi qu'à la mise à niveau de l'équipement et à l'expansion.

Les obligations contractuelles de la Société en vue de paiements futurs sont décrites dans le tableau qui suit :

Obligations contractuelles

(en milliers de dollars)

	Paiements exigibles par période				
	Total	Moins	1 à 3	4 à 5	Après 5
		d'une année	années	années	années
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations liées à la					
dette à long terme	48 170	4 494	8 180	10 257	25 239
Obligations en vertu de					
contrats de location-acquisition	223	78	145	—	—
Contrats de location-exploitation	18 756	2 365	3 828	1 946	10 617
Engagements à l'égard des					
dépenses en immobilisations	—	—	—	—	—
Total des obligations contractuelles	67 149	6 937	12 153	12 203	35 856

Actions et options d'achat d'actions

Au 31 décembre 2007, le capital-actions de la Société était constitué de 12 341 088 actions ordinaires émises et en circulation (12 298 015 au 31 décembre 2006). Au 12 mars 2008, le capital-actions de la Société était constitué de 12 350 088 actions ordinaires émises et en circulation.

Au 31 décembre 2007, le nombre d'options en circulation en vue d'acquérir des actions ordinaires émises en vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Société était de 162 070 (183 355 au 31 décembre 2006) dont 76 570 d'entre elles pouvaient être exercées (83 355 au 31 décembre 2006).

En date du 6 mai 2003, la Société a octroyé à son président et chef de la direction, en vertu d'une entente portant sur les options d'achat d'actions, 300 000 options pour acquérir un nombre équivalent d'actions ordinaires à un prix d'exercice de 2,99 \$ l'action. Ces options pourront être levées à compter du 6 mai 2008, ou à une date antérieure si des événements déclencheurs spécifiques devaient se produire. La convention d'options d'achat d'actions prévoit également que le président et chef de la direction a le choix de toucher des espèces plutôt que de recevoir des actions. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2006, le président et chef de la direction a, de sa propre initiative, renoncé inconditionnellement et irrévocablement à son droit de règlement au comptant de ces options.

Dividendes

Le 14 mars 2007, le conseil d'administration a déclaré un dividende semestriel de 0,10 \$ par action ordinaire. Le 14 août 2007, le conseil d'administration a déclaré un dividende semestriel de 0,14 \$ par action ordinaire. Le 12 mars 2008, le conseil d'administration a déclaré un dividende semestriel de 0,16 \$ par action ordinaire.

La déclaration de dividendes futurs, ainsi que leurs montants et dates, seront continuellement évalués par le conseil d'administration de la Société en fonction de ses résultats financiers et besoins de liquidités, ainsi que des clauses restrictives incluses dans ses facilités de crédit et toute autre condition pouvant prévaloir à ce moment. La Société ne peut garantir les montants ni les dates de tels dividendes dans l'avenir.

Engagements et éventualités

La Société fait face, le cas échéant, à des réclamations et des poursuites dans le cours normal de ses activités. La direction est d'avis qu'une décision finale au sujet de ces poursuites ne peut être prise pour l'instant, mais que celles-ci ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

La Société a émis des garanties de 4 588 466 \$ (127 396 \$ en 2006) en vertu de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas que ces garanties seront demandées et n'a donc enregistré aucune provision relative aux garanties dans les états financiers.

Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et l'évacuation des effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

Risques et incertitudes

La direction est d'avis que la Société pourrait, à l'instar de l'ensemble du secteur, être touchée par une possible baisse de la disponibilité à long terme du bois à prix concurrentiel, et par des fluctuations éventuelles du prix du bois. Néanmoins, la position concurrentielle de la Société dans son secteur est renforcée par sa capacité à s'approvisionner en bois de charpente de qualité, que lui procurent ses droits de coupe à long terme ainsi que ses relations bien établies avec des propriétaires forestiers privés et d'autres fournisseurs. En outre, le nombre de fournisseurs de certains agents de conservation utilisés par la Société dans le processus de production est limité, diminuant l'accessibilité de sources autres d'approvisionnement en cas de pénuries inattendues ou de perturbation de la production. La Société atténue ce risque en cherchant et en identifiant des fournisseurs de rechange à l'extérieur de son réseau traditionnel d'approvisionnement.

La Société est assujettie à toute une gamme de lois et de règlements en matière d'environnement, dont ceux portant sur les rejets dans l'air et dans l'eau, les émissions de substances dangereuses et toxiques et la remise en état de sites contaminés.

L'application de ces lois par les organismes de réglementation continuera d'avoir une incidence sur les activités de la Société en lui imposant des frais d'exploitation et d'entretien ainsi que des dépenses en immobilisations nécessaires en vue d'assurer la conformité. L'omission de se conformer aux lois, aux règlements ou aux ordonnances en matière d'environnement peut entraîner des mesures d'application civiles ou pénales. La Société engage des dépenses financières afin de se conformer aux règlements régissant les émissions dans l'environnement relevés par les organismes de réglementation fédéraux, provinciaux, locaux et d'états.

Aux termes des diverses lois et règlements fédéraux, provinciaux, locaux et d'états, la Société, en qualité de propriétaire, de locataire ou d'exploitant, est susceptible d'être tenue responsable des frais d'enlèvement ou de remise en état de contaminants se trouvant sur ses sites. Les frais de remise en état et autres frais nécessaires pour nettoyer ou traiter des sites contaminés peuvent être considérables. Toutefois, dans certains cas, la Société bénéficie d'indemnités de la part d'anciens propriétaires de ses sites.

Il est par ailleurs possible que des modifications importantes soient apportées aux lois et aux règlements sur l'environnement, ce qui constitue un autre risque pour la Société. La direction croit que son engagement sur le plan environnemental, en ce qui a trait à ses usines et à l'ensemble de son exploitation, s'il est soutenu par les investissements requis, permettra à la Société de continuer de respecter les exigences en vigueur en matière de réglementation environnementale.

La Société s'expose aux risques de change en raison de ses exportations de biens fabriqués au Canada. Ces risques sont partiellement couverts par ses achats de biens et de services en dollars américains. La Société a également recours à des contrats de change à terme pour combler les entrées et les sorties nettes en dollars américains liées à des contrats.

Au 31 décembre 2007, la Société est exposée de façon limitée à un risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme, car seulement 2 % (3 % en 2006) de la dette à long terme de la Société est à taux variable. La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de réduire les impacts de fluctuation de taux sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans échange du montant du capital notionnel sur lequel les paiements sont fondés. La Société a rattaché ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couverture de ses dettes. La dépense relative à la dette est ajustée pour y inclure les paiements effectués ou reçus sur les contrats de swap de taux d'intérêt.

La répartition géographique de la clientèle de la Société et les procédures de gestion des risques commerciaux ont pour conséquence de limiter toute concentration de risque de crédit. Les débiteurs de la Société comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. La Société réduit ce risque en traitant majoritairement avec des sociétés de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

Ententes et instruments financiers hors bilan

Pour de plus amples détails sur les ententes et les instruments financiers hors bilan, reportez-vous aux Notes 16 et 17 des états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

Principales conventions comptables et estimations

Les principales conventions comptables utilisées par la Société sont décrites à la Note 2 des états financiers consolidés vérifiés du 31 décembre 2007.

La Société dresse ses états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada, en vertu desquels la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif ainsi que sur la divulgation d'éléments d'actif et de passif éventuels à la date de publication des états financiers de même que sur le montant des produits et des charges déclarés au cours de la période visée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et parfois de façon importante. Les estimations sont revues sur une base périodique et, lorsque des ajustements s'avèrent nécessaires, ces derniers sont inscrits aux états financiers de la période au cours de laquelle ils sont identifiés.

L'établissement de la valeur des stocks de la Société constitue un calcul d'une grande complexité, des estimations étant requises relativement à la provision pour les stocks à rotation lente. Il est possible qu'une modification de l'estimation quant à la justesse de cette provision ou une importante baisse de la valeur des stocks influe considérablement sur les états financiers.

Les activités de la Société sont assujetties aux lois et aux règlements fédéraux, provinciaux et d'états en matière de protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et des eaux usées. La Société met en place les mesures nécessaires, et inscrit les coûts estimatifs de telles mesures, pour être conforme à ces lois et ces règlements. Toutefois, les coûts estimatifs et les mesures mises en place sont sujets aux incertitudes liées aux modifications des exigences, aux procédures d'exécution et à l'évolution des procédés technologiques.

Modifications de conventions comptables

L'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a publié les nouvelles normes comptables suivantes qui ont été adoptées par la Société le 1^{er} janvier 2007 :

Le chapitre 1506 du Manuel, « Modifications comptables », présente de nouvelles dispositions énonçant les critères de changement de conventions comptables, ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relativement aux changements de conventions comptables et d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. Ce chapitre vise à accroître la pertinence et la fiabilité des états financiers d'une entité ainsi que la comparabilité de ces derniers au fil du temps et par rapport aux états financiers d'autres entités.

Le chapitre 3855 du Manuel, « Instruments financiers — Comptabilisation et évaluation », énonce les normes de constatation et d'évaluation des actifs et passifs financiers et des dérivés non financiers.

Les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés, sont constatés dans le bilan consolidé lorsque la Société devient partie aux dispositions des contrats sur les instruments financiers ou les dérivés non financiers. Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur à la constatation initiale, à l'exception de certaines opérations entre apparentés. L'évaluation aux périodes ultérieures dépend de la désignation des instruments financiers comme étant détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, de prêts et créances ou autres passifs financiers. Le classement à titre d'instruments détenus à des fins de transaction s'applique lorsqu'une entité « transige » l'un de ces instruments. La norme permet également de désigner irrévocablement les instruments financiers comme étant détenus à des fins de transaction. Le classement à titre d'instrument détenu jusqu'à leur échéance s'applique uniquement si l'actif possède certaines caractéristiques et que l'entité a à la fois la capacité et l'intention de détenir l'actif jusqu'à son échéance. Le classement des prêts et des créances s'appliquent si l'actif constitue un actif non dérivé et qui provient de la remise de trésorerie ou d'autres actifs par un prêteur à un emprunteur en échange d'une promesse de remboursement à des dates spécifiées ou à la demande. Le classement disponible à la vente s'applique à tous les actifs financiers qui ne font pas parti des autres catégories. La norme permet également que tous les actifs financiers, qui ne sont pas classés comme étant détenus à des fins de transaction, puissent être désignés comme étant disponibles à la vente. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers et aux facilités de crédit sont passés en charge au cours de la période où ils sont engagés.

Les actifs et les passifs financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur, et les variations à cette juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats. Les actifs financiers classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les autres passifs financiers sont évalués subséquemment au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et les gains et les pertes non réalisés, y compris les variations dans les taux de change, sont constatés dans l'état consolidé du résultat étendu. Les placements dans les titres de capitaux classés comme étant disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont évalués au coût.

Les instruments dérivés sont portés au bilan consolidé à leur juste valeur, y compris les dérivés incorporés dans des contrats financiers ou non financiers. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats, à l'exception des contrats de gestion du risque de change et des dérivés désignés comme étant des couvertures de flux de trésorerie effectifs, tel que décrit ci-dessous.

Dans le cas des garanties émises correspondant à la définition d'une garantie aux termes de la Note d'Orientation concernant la Comptabilité 14, *Informations à fournir sur les garanties*, la juste valeur initiale de l'obligation relative à la garantie est constatée et amortie sur la durée de la garantie. La Société a comme politique de ne pas réévaluer la juste valeur des garanties financières, à moins qu'elles ne soient admissibles à titre de dérivés.

La Société a mis en place les classements suivants :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés à titre d'actifs détenus à des fins de transaction et sont évalués à leur juste valeur.

Les débiteurs et les effets à recevoir sont classés dans les prêts et créances. Après l'évaluation de leur juste valeur initiale, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, le montant évalué correspond généralement, sauf indication contraire, au coût d'origine.

L'endettement bancaire, les comptes créditeurs et la dette à long terme sont classés comme « Autres passifs financiers ». Après l'évaluation de leur juste valeur initiale, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, le montant évalué correspond généralement, sauf indication contraire, au coût d'origine.

Les instruments financiers dérivés sont portés au bilan consolidé à leur juste valeur.

Le chapitre 1530 du Manuel, « Résultat étendu », énonce les normes d'information et de présentation du résultat étendu et de ses éléments. Le résultat étendu représente la variation des capitaux propres découlant d'opérations et d'autres événements et circonstances sans rapport avec les propriétaires. Il comprend les éléments qui ne seraient normalement pas inclus dans le bénéfice net, tels que les écarts de conversion liés à des établissements étrangers autonomes et aux gains ou aux pertes non réalisés sur les instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

Le chapitre 3251 du Manuel, « Capitaux propres », remplace le chapitre 3250, « Surplus », et décrit des normes pour la présentation des capitaux propres ainsi que les variations des capitaux propres découlant des nouvelles exigences du chapitre 1530, « Résultat étendu ».

Le chapitre 3861 du Manuel, « Instruments financiers — Informations à fournir et présentation », établit les normes de présentation des instruments financiers et des instruments dérivés non financiers. De plus, il permet de déterminer l'information qui doit être présentée.

Le chapitre 3865 du Manuel, « Couvertures », décrit l'application opportune de la comptabilité de couverture. La comptabilité de couverture permet de s'assurer que tous les gains, produits ainsi que toutes les pertes et dépenses découlant d'un dérivé et de l'élément qu'il couvre soient comptabilisés dans l'état des résultats dans la même période.

Lorsque la Société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition à certains risques, elle détermine la pertinence de l'application de la comptabilité de couverture à chaque instrument financier dérivé. Au besoin, la Société documente toutes les relations de couverture en précisant notamment le type de couverture (juste valeur ou flux de trésorerie), l'élément couvert, l'objectif en matière de gestion du risque, la stratégie de couverture ainsi que la méthode à utiliser pour évaluer son efficacité. L'instrument financier dérivé doit être très efficace à l'égard de l'objectif de compensation des variations de la juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert dès le commencement et sur la durée de la couverture.

La Société a conclu des contrats de change à terme pour réduire le risque lié à ses engagements d'entrées et de sorties nettes de fonds en monnaie américaine. Également, la Société a conclu des swaps de taux d'intérêt pour réduire son risque de fluctuation des taux d'intérêt sur ses dettes à court et à long terme. À des fins comptables, ces contrats sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie et ne sont pas détenus à des fins de transaction ou de spéculation.

Les instruments financiers dérivés effectifs, détenus à des fins de couverture de flux de trésorerie, sont constatés à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur liées à la partie efficace de la couverture sont constatées dans les autres éléments du résultat étendu. Les variations de la juste valeur liées à la partie non efficace de la couverture sont immédiatement portées à l'état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt constatés dans les autres éléments du résultat étendu sont reclassées dans l'état consolidé des résultats sous les ventes et l'intérêt sur la dette à long terme respectivement aux périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le bénéfice.

Lorsqu'un instrument dérivé n'est plus admissible à titre de couverture efficace, ou lorsque l'instrument de couverture est vendu ou supprimé avant son échéance, s'il y a lieu, la comptabilité de couverture est abandonnée prospectivement. Les autres éléments du résultat étendu cumulés liés à un contrat de change à terme et à des couvertures de swaps de taux d'intérêt qui cessent d'être efficaces sont reclassés dans l'état consolidé des résultats sous les gains et les pertes sur change et l'intérêt sur la dette à long terme respectivement aux périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le bénéfice. En outre, si les éléments couverts sont vendus ou supprimés avant l'échéance, la comptabilité de couverture est abandonnée, et les autres éléments du résultat étendu cumulés connexes sont immédiatement reclassés dans l'état consolidé des résultats.

Le solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu au 1^{er} janvier 2007 constituait une perte de 72 679 \$ découlant des écarts de conversion cumulés d'un établissement étranger autonome. L'adoption de ces nouvelles normes a donné lieu aux variations suivantes au solde d'ouverture à l'égard des couvertures de flux de trésorerie : une hausse de 568 785 \$ des autres éléments du résultat étendu, une hausse de 848 933 \$ des instruments financiers dérivés à court et à long terme déclarés dans les actifs ainsi qu'une hausse de 280 148 \$ dans les passifs d'impôts futurs.

Pour la période de 12 mois terminée le 31 décembre 2007, la Société a comptabilisé les opérations suivantes relatives aux couvertures de flux de trésorerie : une hausse nette de 74 252 \$ des autres éléments du résultat étendu, une hausse de 83 005 \$ des instruments financiers dérivés à court et à long terme déclarés dans les actifs, ainsi qu'une hausse de 8 753 \$ des passifs d'impôts futurs. Au cours de l'exercice, un gain sur les contrats de change à terme de 2 167 250 \$ a été enlevé des autres éléments du résultat étendu pour être porté à l'état consolidé des résultats.

Incidence des normes comptables qui n'ont pas encore été adoptées

L'ICCA a publié les nouvelles normes comptables ci-dessous qui seront adoptées par la Société le 1^{er} janvier 2008 :

Le chapitre 3031 du Manuel, « Stocks », remplacera le chapitre 3030, « Stocks ». Le nouveau chapitre prescrit l'évaluation des stocks au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Il fournit des directives sur la détermination du coût, interdit l'utilisation future de la méthode du dernier entré, premier sorti (DEPS) et exige la reprise des réductions de valeur lorsqu'il s'ensuit une hausse de la valeur des stocks. Il exige également de fournir de plus amples renseignements sur les stocks et le coût des ventes, notamment les conventions comptables, les valeurs comptables et le montant des réductions de valeur des stocks.

Le chapitre 3862 du Manuel, « Instruments financiers — Informations à fournir », décrit les renseignements exigés pour l'évaluation de l'importance des instruments financiers pour la situation financière et le rendement de l'entité et l'évaluation de la nature et de la portée des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Ce chapitre et le chapitre 3863, « Instruments financiers — Présentation », remplaceront le chapitre 3861, « Instruments financiers — Informations à fournir et présentation ».

Le chapitre 3863 du Manuel, « Instruments financiers — Présentation », établit les normes de présentation des instruments financiers et des instruments dérivés non financiers. Il reporte les exigences de présentation du chapitre 3861, « Instruments financiers — Informations à fournir et présentation ».

Le chapitre 1535 du Manuel, « Informations à fournir concernant le capital », établit les normes de divulgation de l'information au sujet du capital d'une entité et de la façon dont il est géré. Il décrit les exigences d'information à l'égard des objectifs, des politiques et des procédés de l'entité pour la gestion du capital; les données quantitatives liées à ce que l'entité considère comme du capital; la question de la conformité de l'entité aux exigences en matière de capital ainsi que les répercussions en cas de non-conformité.

À l'heure actuelle, la Société évalue l'incidence de ces nouvelles normes comptables sur ses états financiers consolidés.

L'ICCA a publié les normes comptables ci-dessous qui seront adoptées par la Société le 1^{er} janvier 2009 :

Le chapitre 3064 du Manuel, « Écart d'acquisition et actifs incorporels », remplacera le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » ainsi que le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Le chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers », a été modifié en fonction du chapitre 3064. Ce nouveau chapitre établit les normes de constatation, d'évaluation, de présentation et de divulgation de l'écart d'acquisition après sa constatation initiale et des actifs incorporels par les entreprises à but lucratif. À l'heure actuelle, la Société évalue l'incidence de ces nouvelles normes comptables sur ses états financiers consolidés.

En janvier 2006, l'ICCA a adopté un plan stratégique pour la direction des normes comptables au Canada. Les normes comptables pour les sociétés ouvertes du Canada doivent converger avec les Normes internationales d'information financière d'ici 2011. La Société continue de surveiller et d'évaluer l'incidence de ces efforts de convergence.

Contrôles et procédures de communication de l'information

La Société maintient des systèmes d'information, des procédures et des contrôles appropriés afin de s'assurer que l'information utilisée à l'interne et communiquée à l'externe soit complète, exacte, fiable et présentée dans les délais prévus. Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être présentée dans ses différents documents est enregistrée, traitée, condensée et présentée fidèlement.

Le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société (au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) en date du 31 décembre 2007, et ont conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information ont été conçus et fonctionnent de manière efficace.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus.

La direction a évalué la conception de ses contrôles et procédures internes à l'égard de l'information financière au sens défini dans le Règlement 52-109 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007. Cette évaluation a été réalisée par le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances de la Société avec l'aide d'autres membres de la direction et employés de la Société, selon ce qui a été jugé nécessaire. En se basant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances ont conclu que les contrôles et procédures internes à l'égard de l'information financière étaient conçus de manière adéquate.

La Société n'a apporté aucun changement important à la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours de la période de douze mois terminée le 31 décembre 2007 ayant eu une incidence importante sur les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière. La Société a connu une expansion rapide par le biais de plusieurs acquisitions au cours des dernières années et a récemment augmenté les effectifs de ses services de comptabilité et d'administration afin de soutenir cette croissance et de renforcer les contrôles et procédures requis à l'égard de l'information financière. La Société continuera d'analyser de façon constante ses contrôles et procédures afin de déterminer s'il est possible de les améliorer de quelque façon que ce soit.

Malgré l'évaluation qu'elle en a faite, la direction reconnaît que, peu importe la qualité de leur conception ou de leur mise en application, les contrôles et procédures ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs de contrôle qu'ils visent sont atteints. Dans l'éventualité qu'une omission survienne dans la communication ou les contrôles et procédures internes, ou qu'une erreur se produise, la Société compte prendre les mesures nécessaires afin d'en minimiser les conséquences.

Opérations entre apparentés

En 2007, la Société a versé un total de 300 000 \$ (2006 – 300 000 \$) à sa société mère et aux actionnaires ultimes pour frais de services de marketing et de services techniques, ainsi que des intérêts sur prêts de 75 714 \$ (2006 - 86 774 \$) avec les mêmes parties, tel que décrit à la Note 18 aux états financiers consolidés vérifiés du 31 décembre 2007.

Ces opérations ont été effectuées avec l'actionnaire majoritaire, Stella Jones International S.A. (services de marketing et intérêts sur billet à payer), et les actionnaires ultimes, Stella S.p.A et James Jones & Sons Ltd. (services techniques et intérêts sur prêts). L'actionnaire majoritaire et les actionnaires ultimes possèdent une solide expérience à l'échelle internationale dans les secteurs des produits forestiers et du bois traité, et la direction est d'avis que les montants versés dans le cadre de ces opérations sont raisonnables et concurrentiels.

Perspectives

Les marchés principaux de Stella-Jones continuent de jouir d'assises solides et la direction demeure optimiste quant aux perspectives de croissance interne et externe. L'intégration de l'acquisition envisagée de BPB constituera un facteur important de succès dans les exercices à venir. La Société entend poursuivre sa croissance interne en misant sur ses marchés clés et en accaparant une part plus importante du volume de sa clientèle actuelle en tirant avantage des occasions que lui procurent ses économies d'échelle. La direction compte également poursuivre l'élargissement de sa base de clients au Canada et aux États-Unis en exploitant le plein potentiel des récentes acquisitions.

Le marché des poteaux destinés aux sociétés de services publics aux États-Unis a légèrement fléchi, ce qui engendre des pressions de la part de la concurrence. Néanmoins, les facteurs fondamentaux demeurent solides grâce à la forte demande provenant des sources d'énergie émergentes, comme les parcs d'éoliennes, et une infrastructure vieillissante qui crée une demande cumulée pour le remplacement de poteaux. La contribution pendant un exercice complet et les efficacités opérationnelles supplémentaires découlant de l'intégration de l'usine de Baxter devraient toutefois soutenir la dynamique haussière. La diversification géographique et la gamme complète de produits de Stella-Jones sont des atouts de taille qui lui procurent la capacité de réagir rapidement aux occasions sur le marché.

Le marché nord américain des traverses de chemin de fer, sur lequel Stella-Jones deviendra le deuxième joueur en importance si l'acquisition envisagée de BPB se conclut comme prévu, devrait demeurer robuste grâce aux dépenses en immobilisations des exploitants de lignes de chemin de fer de catégorie 1 et des projets d'expansion des lignes ferroviaires sur courtes distances. L'optimisation des actifs de BPB que la Société envisage d'acquérir, de concert avec la capacité accrue de l'usine de Bangor, au Wisconsin, grâce à l'ajout d'un nouveau cylindre de traitement, devraient permettre à la Société de mieux desservir sa clientèle grandissante aux États-Unis.

Enfin, la direction estime également qu'il y a de la place pour croître dans les secteurs du bois à usage résidentiel et à usage industriel. La Société s'impose de plus en plus en tant que fournisseur privilégié en raison de sa capacité à combler la plupart des besoins grâce à ses vastes gammes de produits.

Puisque l'industrie du traitement du bois demeure fragmentée, les acquisitions stratégiques demeureront une composante intégrale du plan de croissance de la Société. La direction poursuivra sa recherche de cibles dans ses marchés de base des traverses de chemin de fer et des poteaux destinés aux sociétés de services publics qui répondent à ses exigences rigoureuses en matière d'investissement, offrent des occasions de réaliser des synergies et, avant tout, créent de la valeur pour les actionnaires de Stella-Jones.

Le 12 mars 2008